# **Delegatus**

## Me DOMINIC ST-LAURENT

Barreau: QC 1989

dstlaurent@delegatus.ca T.: 514 316-1355, poste 783

C.: 514 518-0814

Chez Delegatus depuis 2024



Ma pratique est basée sur une approche collaborative avec mes clients. Je m'assure de bien comprendre leurs besoins pour pouvoir leur proposer des solutions concrètes et efficaces, adaptées à leur réalité.

#### **Biographie**

Dominic pratique en droit disciplinaire, droit réglementaire et droit pénal des affaires, avec une expertise particulière pour les crimes à caractère économique.

Avec près de 35 ans de pratique auprès des autorités publiques, dont 17 années auprès du directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), il possède une solide compréhension des enjeux légaux des entreprises et a acquis une vaste expérience devant les tribunaux, ayant plaidé des dossiers d'envergure au sein du DPCP.

Dominic représente aujourd'hui une clientèle d'affaires se retrouvant devant les tribunaux pour divers enjeux en droit pénal et criminel, incluant ce qui a trait à la fraude, aux obligations de la personne supervisant un travail, à la négligence criminelle, aux dispositions pénales et réglementaires de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec (AMF), aux infractions criminelles en vertu de la Loi fédérale sur la concurrence et de la Loi de l'accise, aux infractions pénales provinciales ou au Code de la sécurité routière du Québec. Il offre également des services en matière de conformité pénale et administrative pour les entreprises.

Désirant former la prochaine génération sur les enjeux de droit pénal, Dominic a enseigné le droit criminel à titre de chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal dans le cadre du tribunal-école entre 2001 et 2012. Il abordait notamment les aspects plus techniques du droit, tels que la plaidoirie, les perquisitions et les enjeux de la Charte des droits et libertés de la personne.

### Domaines de pratique

- Droit criminel et pénal des affaires
- Affaires réglementaires
- Droit disciplinaire

## Expérience en pratique privée

En pratique privée depuis 2007, Dominic a exercé au sein de l'un des cabinets de droit criminel et pénal les plus reconnus de Montréal. Il a par la suite occupé un rôle d'avocat-conseil au sein de Novalex.

#### Mandats représentatifs

- Obtenir en 2016 et 2017 deux arrêts de procédures en faveur de deux entrepreneurs importants du Québec.
- Obtenir le seul acquittement d'un accusé par un jury concernant un dossier faisant partie du « scandale des commandites » au Québec.
- Plaider de nombreux dossiers de droit criminel devant un jury, notamment plusieurs ayant fait jurisprudence.

#### **Formation**

B.C.L., Université Laval | 1987

#### Publications et conférences

Grâce à son savoir-faire et ses habiletés communicationnelles, Dominic a été appelé à maintes reprises à prodiguer des conseils à titre de spécialiste en matières criminelles et pénales sur le réseau de RDI. De par la nature publique de certains de ses procès, il a également paru dans les publications de nombreux médias écrits, tels que La Presse, Le Devoir, Le Droit d'Ottawa, et bien d'autres.

Par ailleurs, Dominic a donné de nombreuses conférences à travers les années en plus de sa charge de cours comme enseignant à la Faculté de droit de l'Université de Montréal de 2001 à 2012.